

## REUNION INASS du 6 Décembre 2009

### ORDRE DU JOUR

**Préambule** : Débat et vote sur la candidature de Claude BENISTAND RABA en tant qu'instructeur.

**1. Bilan formations 2009 :**

- Formations de base
  - Plongée découverte,
  - Stages initiation,
  - Stages perfectionnement.
  - RIPE
- Formations de cadres:
  - Initiateurs
  - Moniteurs.

**2. Bilan encadrements INASS :**

Le document de référence sur les INASS prévoit qu'un minimum de 3 jours d'encadrement par an doivent être réalisés par les INASS, c'est dans ce cadre que le bilan est fait.

**3. Prévisions formations 2010 :**

- Formations de cadres.
  - IASS
  - MASS

**4. Brevets fédéraux :**

- Examen des propositions des groupes de travail pour les 3 niveaux de brevets
- Positionnement des IASS et nouveaux pré-requis
- Conditions de validation des plongeurs actuels

**5. Équivalences CMAS : NON FAIT**

**6. Règlement intérieur du collège des INASS : NON FAIT**

**7. Questions diverses : NON FAIT**

**4 Pièces sont jointes à ce compte rendu : PS1, PS2, PS3 validés par le collège et conditions de VAE.**

**PRESENTS :**

STEFANATO Jean-Pierre, DOUCHET Marc, CESARANO Serge, CIESIELSKI Lucien, BEYRAND Gerald, MORET Christian, NOUAILLAC Daniel, GUIVARCH Yannick, CAILLIERE Laurent, BOLAGNO Patrick.

**EXCUSES :**

GAUCHE Bernard, JULIEN Eric.

Ouverture de la réunion : 09h10.

### **Préambule :**

Conformément à la réglementation du collège des instructeurs en vigueur (sept. 2004) la candidature de Claude BENISTAND au poste d'instructeur national d'activités subaquatiques souterraines est débattue par le collège avant de passer à un vote à bulletin secret.

Avis favorable du collège à l'unanimité.

Cette candidature sera transmise à la CNPS puis au comité directeur national (CDN) pour validation.

## **1) Bilan formations 2009 :**

---

### **FORMATIONS DE PLONGEURS:**

---

L'ensemble des résultats cette année est nettement en progrès. Une augmentation très importante du nombre de stagiaires en plongée de découverte est évidente. De plus il semble que presque tous les organisateurs n'ont pas pu répondre favorablement à la demande. De même pour cette année 2009 on notera une reprise d'activité dans la région Pyrénées Méditerranée au travers de stages de découverte organisés par les CODEP 81, 31 et 12. De plus pour la 1<sup>ère</sup> fois une région (IDF-PICARDIE) a utilisé une possibilité de notre réglementation pour réaliser un stage de perfectionnement sur plusieurs week-end. Au vu du compte-rendu, il semble que les stagiaires aient apprécié cette formule.

#### **REMARQUES DU COLLÈGE:**

*Plusieurs commentaires ont été réalisés sur ce tableau :*

- *Un certain nombre de régions n'ont pu répondre favorablement au nombre important de sollicitations de formations.*
- *Des refus de plongée ont été signalés. L'analyse des situations montre un manque de pratique pédagogique par certains IASS. Le collège le note pour en tenir compte lors de la prochaine révision de la formation IASS.*
- *Serge CESARANO nous informe qu'il a formé en découverte 6 plongeurs (attente CR).*

Région	N° d'agrément	Nbre jours	Stagiaires			Précisions
			Découverte	Initiat°	Perf.	
CENTRE	P 09-05-01/03	3			2	
	I 09-05-01/03	3		4		
	D 09-10-24	0				Annulé Météo
	P 09-11-11/14	4			5	(1F)
	I 09-11-11/12	2		1		
CIALPC	I 09-03-7/8	2		14		(3F)
	P 09-05-21/24	4			9	(1F)
IDF- PICARDIE	D 09-06-13	1	5			
	P 09-06-13/14 P 09-09-19/20 P 09-10-10/11	6			3	Réalisé sur 3 WE (1F)
	D 09-09-19	1	5			(1F)
	I 09-09-19/20	2		1		
	D 09-10-10	1	12			
PM	D 09-03-13	1	2			CODEP 12 Mehdi et Eric pas de CR
	D 09-10-03	1	8			(1f) CODEP 31
	D 09-10-04	1	8			(1F) CODEP 31
	I 09-10-31/1	2		4		CODEP 81
PROVENCE	D 09-10-04	1	4			CODEP 12 pas de CR
	I 09-04-04/05	2		4		CODEP 84
	D		6			CODEP 84 (CR)
	D 09-03-15	1	25			40 demandes (6F) 2 échecs expérience du cadre ??
	D 09-11-01	0				VIP (Annulé)
RABA	I 09-11-14/15	2		12		(1F)
	D 09-02-28	1	2			
	D 09-03-28	1	11			(5F)
	D 09-03-29	1	11			
	D 09-04-18	1	12			Essor Grenoblois (1F)
	D 09-04-19	1	6			Noms? Claude
	I 09-04-25/26	2		11		(3F)
	P 09-05-21/24	4			10	(3F)
EST	I 09-11-14/15	2		8		(2F)
	P 09-05-01/03	2			4	Reporté de juin et en sept cause météo 2 <sup>ème</sup> partie novembre impossible
I 09-05-16/17		2		4		
<b>BILAN 2009 AU 30 Novembre</b>		<b>57</b>	<b>117</b>	<b>63</b>	<b>33</b>	
<b>BILAN 2008 pour mémoire</b>		<b>53</b>	<b>77</b>	<b>45</b>	<b>23</b>	

---

**BILAN FORMATIONS 2006-2009**


---

Si l'année 2006 ne peut être prise en référence absolue, l'analyse par rapport à 2007 et 2008 démontre une augmentation importante dans le domaine des plongées découverte. Les stages d'initiation et de perfectionnement sont restés stables. Ce qui donne pour les 4 ans pratiquement 600 stagiaires.

	Découverte	Initiation	Perf.	Autres	Total
<b>2006</b>	<b>15</b>	<b>31</b>	<b>27</b>	<b>11</b>	<b>84</b>
<b>2007</b>	<b>88</b>	<b>46</b>	<b>28</b>	<b>0</b>	<b>162</b>
<b>2008</b>	<b>79</b>	<b>51</b>	<b>23</b>	<b>0</b>	<b>153</b>
<b>2009</b>	<b>117</b>	<b>63</b>	<b>33</b>	<b>0</b>	<b>213</b>
<b>BILAN 2006-2009</b>	<b>299</b>	<b>191</b>	<b>111</b>	<b>11</b>	<b>612</b>

*Le collège note la progression du nombre de plongeurs formés dans tous les niveaux de formations depuis la mise en place du suivi.*

---

### **NOMBRE DE STAGIAIRES PAR RÉGIONS**

---

	2006	2007	2008	2009
CIALP	21	20	21	23
CENTRE	14	15	14	12
PM	7	28		20
IDF	14	0	8	21
RABA	11	58	73	71
EST		4	8	8
PROVENCE	17	37	29	47

*Le collège note avec satisfaction une reprise d'activité en PM et IDF*

---

### **PROPORTION HOMMES / FEMMES**

---

	2006	2007	2008	2009
TOTAL	84	162	153	213
FEMMES	7	21	28	30
HOMMES	77	141	125	183

*Le collège remarque un nombre de plongeuses stable et déplore cette faiblesse.*

---

**FORMATIONS DE CADRES**


---

Cette année 5 IASS ont finalisé leur formation. A ce jour il n'y a aucun élève IASS en formation. 2 personnes ont sollicité un dossier d'inscription. En ce qui concerne les MASS nous avons deux stagiaires en formation, l'un a débuté sa formation fin 2008 et l'autre l'a débutée cette année.

On peut constater que la durée de formation aussi bien pour les IASS et que les MASS est pratiquement de 2 ans.

Région	N° d'agrément	Nbre jours	Cadres Stagiaires		Précisions
			IASS	MASS	
CIALPC	C 09-03-7/8	2	2		
	C 09-05-21/24	4	4	1	2 IASS validés
IDF- PICARDIE	C 09-06-13/14	2	2		2 IASS validés
RABA	C 09-03-28	1	1		Par le fait, il serait possible dans cette situation de n'attribuer qu'un N° d'agrément car il y a eu formation d'un seul cadre (1 IASS validé)
	C 09-03-29	1	1		
	C 09-04-25/26	2	1		
	C 09-05-21/24	4	1		
	C 09-11-14/15	2	1		
<b>BILAN 2009 AU 30 Novembre</b>		<b>18</b>	<b>13</b>	<b>1</b>	

	2005	2006	2007	2008	2009
INITIATEURS	5	7	5	2	5
MONITEURS	2	6	0	6	0

*À ce jour tous les IASS qui ont débuté leur formation l'ont finalisée courant 2009, il reste 2 élèves en formation MASS dans la région CIALPC qui devraient finaliser leur formation en 2010.*

## 2) Bilan encadrement INASS :

---

### ENCADREMENTS INASS

---

En 2008 le + 1 correspond à la participation des INASS à la réunion du collège vu que nous avons décidé que la participation à cette réunion est comptabilisée dans les jours d'encadrements annuels obligatoires.

Pour 2009, je n'ai pas connaissance d'encadrement de formation pour Jean-François ARNEFAUX malgré ma sollicitation du 24 octobre 2009. Le Président de la région IDF m'a confirmé qu'il n'avait pas eu de contact avec Jean-François malgré plusieurs sollicitations au cours de cette année.

En ce qui concerne Eric JULIEN et Mehdi DIGHOUTH suite à la sollicitation du 24 octobre 2009 (comme pour Jean-François) ils m'ont informé qu'ils avaient réalisé 2 stages de découverte avec le CODEP 12. Vous constaterez que ces 2 stages ont été répertoriés dans le 1<sup>er</sup> tableau. Le N° d'agrément a été attribué à posteriori. Par contre je ne dispose pas d'un compte-rendu de ces stages malgré plusieurs demandes.

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
STEFANATO Jean-Pierre	4	4	9	6	8 +1	6 +1
DOUCHET Marc		8	2	4	3 +1	3 +1
CAILLERE Laurent			2	3		4 +1
CESARANO Serge					5 +1	5 +1
CIESIELSKI Lucien			2	3	4 +1	4 +1
BEYRAND Gerald		4	6	4	1 +1	3 +1
BOLAGNO Patrick		8	2	4	3	3 +1
MORE Christian		8	2	4	3 +1	3 +1
GAUCHE Bernard	4	4	4	6	4	2
DIGHOUTH Mehdi	9	9	2	2		2
NOUAILLAC Daniel	2	4	6	6	6 +1	7 +1
GUIVARCH Yannick				4	8 +1	12 +1
JULIEN Eric	8	6	2	2		2
ARNEFAUX Jean-François	En déplacement à l'étranger retour fin 2008				+ 1	

*Le collège prend connaissance de la démission de DIGHOUTH Mehdi et la regrette.*

*Pour Jean-François ARNEFAUX, il est constaté une nouvelle année sans activité ce qui n'est pas conforme à notre réglementation (Sept. 2004) en conséquence il lui sera signifié par le délégué du collège qu'il n'en fait plus parti.*

*Pour plusieurs INASS il est constaté une absence de jours d'activité dans les années 2004-2005-2006-2007. Cela ne signifie pas qu'ils n'avaient pas encadré de formations, mais que les comptes-rendus de ces formations ne sont pas en possession du délégué du collège. Cette situation sera régularisée.*

---

## RIPE 2009

---

Du 24 au 27 octobre 2009, la plongée souterraine était présente aux RIPE 2009 grâce à la CRPS RABA.

Y ont participé Josée Aline BRON, Laurent BRON, Claude BENISTAND et Michel CONTE

L'atelier de plongée souterraine était réalisé en collaboration avec les commissions Orientation et Archéologie.

En fin de stage 63 diplômes (*ci-dessous*) ont été remis par les représentants de notre commission aux enfants qui sont passés par l'atelier en présence de Jean-Louis BLANCHARD.



*Le collège félicite la CRPS RABA et ses cadres pour leur investissement dans ces journées.*

*Il semble que les RIPE soient en cours de révision pour l'année 2010 et risquent de prendre une forme différente.*

*Les régions Centre et Provence font état de journées un peu similaire à destination d'un public non licenciés qui ont été une réussite en 2009.*

### 3) Prévisions formations de cadre 2010 :

Pour l'année 2010 il reste deux MASS en cours de formation qui devraient normalement la finaliser.

Pour l'année 2010 les régions :

- RABA prévoit la formation de 2 IASS et 1 MASS,
- PROVENCE (Codep 84) prévoit le formation de 4 IASS,
- CENTRE prévoit la formation d'1 IASS.

### 4) Brevets fédéraux :

À 10h20 nous avons débuté l'examen du 1<sup>er</sup> niveau.

Pour l'ensemble des niveaux de brevets ; 1, 2 et 3 les modifications ont été portées directement sur les documents (PS1, PS2 et PS3) qui en finalité ont été validés par l'ensemble du collège.

L'examen de l'ensemble des documents qui est proposé par le collège pour constituer la formation des différents niveaux de plongeurs souterrain a nécessité l'ensemble de la journée:

#### Le niveau 1 :

La discussion qui a duré une heure trente a permis de déterminer la trame de présentation pour l'ensemble des niveaux.

Un stage d'initiation sera nécessaire pour l'entrée en formation du PS1. En fin de ce stage un livret de plongeur souterrain sera remis par le responsable technique du stage (MASS ou INASS). Ce livret **à créer** devra permettre un suivi complet du plongeur souterrain du début de sa formation à l'obtention des brevets de cadres.

L'intitulé, mode de qualification avec certains points du mode de candidature ont fait débat. En conséquence le collège a changé cet intitulé pour une meilleure lisibilité en : MODE DE VALIDATION DU BREVET. Appellation qui est reprise pour l'ensemble des niveaux. En ce qui concerne certains points du mode de candidature une ambiguïté demeurerait pour savoir s'ils étaient appliqués à la candidature à la formation ou à la candidature au brevet. En conséquence les critères correspondant à l'obtention du brevet ont été positionnés dans le chapitre correspondant. Le chapitre équivalence a été inséré dans celui du mode de validation du brevet car il n'y avait pas lieu de créer un chapitre différent par mode d'obtention des brevets. Ces remarques ont été ensuite déclinées pour l'ensemble des brevets.

Le collège confirme que certains profils de multi siphons peuvent entrer dans la Zone 2 dans la mesure où les règles limite de cette zone ne sont pas dépassées.

## Le niveau 2 :

C'est le niveau qui a nécessité le plus de temps, trois heures, ce qui est normal car il valide l'autonomie et de nombreux points ont fait l'objet de discussions engagées.

Un débat important sur le pré requis du niveau III a finalement nécessité un vote du collège. Le fait de positionner ce niveau en pré requis allège la formation du PS2 qui dans le cas contraire devrait comporter des modules de formation et de contrôle supplémentaires. Le vote a adopté ce dispositif à une large majorité.

De même une réorganisation des critères entre les conditions de candidature, l'organisation de la formation et le mode de validation du brevet a retenu toute l'attention du collège.

En ce qui concerne les modalités de validation du brevet il est adopté le principe : d'acquis / non acquis pour chaque unité de valeur qui compose les groupes de compétences.

Au cours de cette discussion trois points ont été relevés pour la suite de nos travaux :

- Il faudra revoir les prérogatives des IASS et des MASS,
- La formation, les pré requis, .... des IASS devront être revus.
- Les stages deviennent un moyen parmi d'autres de former des plongeurs souterrain. Leur structure devra en tenir compte.

## Le niveau 3 :

Ce niveau a fait en premier l'objet d'une remise en forme par rapport aux remarques actées pour les niveaux précédents. L'examen a duré une heure dix.

Le collège a entériné le fait que pour accéder à ce niveau une pratique fédérale était indispensable. C'est pourquoi dans les modalités d'accès ont été positionnés d'une part le "parrainage" par un IASS qui atteste d'une pratique effective et d'autre part une validation par le Président de la CRPS ou par défaut du Président de la CNPS qui peuvent attester de la démarche "fédérale" du candidat.

*Remarque : Le PS3 sera un pre-requis nécessaire pour accéder à la formation de IASS.*

### **La validation des acquis de l'expérience lors de la mise en place des brevets :**

Le collège adopte une procédure commune pour l'attribution des brevets lors de leur mise en place à l'ensemble des plongeurs souterrains qui pratiquent déjà l'activité.

Une limite de temps à cette procédure est adoptée après vote du collège. Les plongeurs en activité à la date de l'adoption du dispositif des brevets de plongeurs souterrains par le comité directeur national de la FFESSM auront 2 ans pour demander un niveau de brevet. Une fiche de demande type sera proposée aux candidats.

Les points 5,6 et 7 de l'ordre du jour n'ont pas été abordés en raison d'impératifs horaires de transports de certains instructeurs présents à cette réunion. Ils feront l'objet d'échanges par courrier électronique.

**La séance est levée à 17h30.**